



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex  
Mel : [unsen@cgteduc.fr](mailto:unsen@cgteduc.fr) - Site : [www.cgteduc.fr](http://www.cgteduc.fr)

## **Le guide d'évaluation du contrôle continu : le lycée du contrôle et du tri**

Le corps des inspecteurs généraux de l'Éducation nationale vient de publier et de diffuser aux enseignant·es un guide d'évaluation du contrôle continu pour le bac 2021. Outre le fait édifiant de voir arriver un tel guide alors que le deuxième trimestre est quasiment terminé, la CGT Éduc'action condamne avec la plus grande fermeté son contenu.

En effet, l'introduction de ce guide révèle sans fard les deux principales raisons d'être du bac « Blanquer », pour celles et ceux qui en doutaient encore :

- la première : ce guide doit « garantir [...] la confiance que les établissements d'enseignement supérieur peuvent avoir dans l'évaluation menée par les enseignants dans les lycées ». Traduction : puisque, désormais, toutes les élèves n'ont plus le droit d'accéder à l'université, c'est aux lycées, via Parcoursup, de permettre aux établissements d'enseignement supérieur de faire leur marché parmi les élèves.

- la deuxième : « si ce guide est conçu prioritairement pour faire face aux aménagements de la session 2021, il pose des principes qui pourront être repris et précisés pour la part d'évaluation au contrôle continu des sessions suivantes ». Dans la lignée de la bien mal nommée loi pour une « École de la confiance », le ministère cherche à cadrer de façon de plus en plus étroite le travail des enseignant·es. Là où l'examen national de fin de Terminale, en fixant des objectifs clairs et partagés, laissait aux enseignant·es leur liberté pédagogique, dorénavant c'est chaque trimestre qu'ils et elles devraient rendre des comptes sur leur façon d'évaluer leurs élèves. Cette logique change radicalement l'évaluation au lycée : elle perd son rôle d'outil pédagogique visant la progression des élèves pour se réduire à un instrument de contrôle à des fins de sélection.

La CGT Éduc'action dénonce la politique du ministère qui se dispense de tout cadrage national pour des aspects aussi essentiels que les dotations horaires à attribuer aux établissements, ou encore les critères d'évaluation du grand oral, mais en impose un pour contrôler plus étroitement les pratiques et le travail des enseignant·es au quotidien dans leur classe, comme il cherche à le faire depuis 3 ans à l'école élémentaire.

Pour la CGT Éduc'action, ce guide est une nouvelle confirmation que le « bac Blanquer » cherche à imposer aux élèves une évaluation sommative permanente, au service de la mise en concurrence des élèves et des établissements ainsi qu'au service de la sélection et du tri social.

La CGT Éduc'action appelle les personnels à refuser collectivement cette remise en cause de leur liberté pédagogique et continue d'exiger l'abrogation des réformes Blanquer et de la loi ORE.

Montreuil, le 17 février 2021